

Juillet 2014 - N° 53



Le Maire
Alain CHANIER

Chers concitoyens,

La vie économique porte encore son lot de difficultés, mettant en cause l'activité locale et pour nous celle de Chamblet. Malgré le vote à l'unanimité par les 15 membres du Conseil Municipal de notre budget, le 1^{er} de ce mandat à travers une lisibilité transparente, ce dont je me félicite, il existe des difficultés auxquelles il faut s'adapter.

Les rythmes scolaires sont le principal souci à ce jour. La commune n'est pas en mesure de fournir les 15 animateurs nécessaires pour l'encadrement et ne dispose pas de locaux adaptés pour les activités. Pour répondre à la mise en place de ce temps périscolaire, nous avons examiné avec la communauté de communes Commentry - Nérès-les-Bains la possibilité d'utiliser le centre de loisirs « Les Galibots ».

Une concertation entre les enseignants, les parents d'élèves, les élus au sein du conseil d'école, mais également en Conseil Municipal a permis de regrouper le temps

sur un après-midi le vendredi. Cette solution technique n'est pas sans conséquences sur le budget. L'utilisation des Galibots représentera un coût estimé à 313 € par enfant, le coût du transport est évalué à 100 € par bus (le nombre peut aller jusqu'à 3 si tous les enfants sont inscrits).

Un questionnaire est adressé aux familles pour chaque période entre les différents congés scolaires. Je souhaite que chaque famille soit la plus précise, pour une bonne gestion de notre budget.

En compensation, l'état attribue une subvention de 50 € par enfant et par an, et nous espérons une aide de la caisse des allocations familiales compte-tenu des activités retenues.

La ½ journée de classe le mercredi impliquera elle aussi de nouvelles dépenses pour la collectivité et les familles.

Si je me félicite également de l'ouverture d'une nouvelle classe, cela n'est pas non plus sans conséquences sur le budget et plus particulièrement pour la cantine.

Dès cette rentrée, un deuxième service sera mis en place, qui nécessitera un renfort en cuisine, au service et à la surveillance. La commission affaires sociales se mobilise afin de répondre au plus juste à nos besoins et de maintenir la qualité du service.

Comme convenu et dans la logique de mes engagements, les travaux chemin des Mineurs sont en cours. Le programme des travaux envisagés sur 2014 sera finalisé dès la connaissance réelle du coût des rythmes scolaires. Il s'agit de la réfection d'une partie de la toiture de la cantine, des travaux de voirie route de Commentry, chemin des Thuelles, chemin des Méténneries, chemin du Boutillon.

Je voudrais souhaiter à chacun d'entre vous de bonnes vacances et surtout un bel été.

Merci de votre attention, vous pouvez me rencontrer sur rendez-vous, je serai toujours à votre écoute.

Cordialement.

Actualités

Fête de l'école - Samedi 21 juin 2014



Pour la deuxième année dans la nouvelle école, les 121 élèves, de la petite section au CM2, ont présenté des numéros préparés avec beaucoup d'application par toute l'équipe éducative. C'est avec entrain qu'ils sont montés sur scène pour présenter le fruit de leur travail.

Le spectacle, très diversifié, était composé de chorégraphies, de chants et de numéros clownesques et artistiques.

Pendant l'entracte, l'Amicale Laïque a ouvert des stands de jeux et une buvette pour se désaltérer face à la chaleur accablante. De nombreux lots ont été offerts lors de la tombola ; le panier gami a été gagné à 1 gramme près !

La deuxième partie s'est ouverte sur un grand drap blanc que les élèves se sont empressés de badigeonner de diverses peintures. Tout cela a donné une œuvre collective du plus bel effet sur fond orangé qui décorera l'école.

Le spectacle terminé, l'Amicale Laïque a offert aux six élèves de CM2 allant en 6^{ème}, une calculatrice scientifique et des petits lots. L'Amicale Laïque et l'Équipe éducative

remercient toutes les personnes qui les ont aidées à préparer cette journée.

Ambiance western pour la Fête du Bœuf 2014

Malgré une météo capricieuse, sur le site du complexe Gustave Piot, la 13^{ème} Fête du Bœuf a gagné son pari face au ciel parfois bien nuageux. Seul un intermède orageux en début d'après-midi s'est inséré dans le planning sans perturber les animations.

La Fête du Bœuf 2014 a encore une fois revêtu les caractéristiques d'une grande manifestation grâce à la qualité des animations :

– les chevauchées fantastiques présentées par les cow-boys, chevaux et taureaux de Laurent Villard, même si les numéros paraissaient parfois trop courts apportaient surprise et sensation.

– les rythmes endiablés qui ont animé Liane Edwards et ses musiciens sur podium offraient une ambiance country remarquable.

– le concert du groupe Crossroads en fin d'après-midi a rappelé au public les souvenirs des années pop-rock.

– les jeux organisés par les bénévoles n'ont pas manqué de déchaîner les rires et les applaudissements des spectateurs.

– l'atelier de maquillage de Valérie a encore une fois attiré de nombreux enfants.

Tout au long de la journée, ces animations ont conquis un public fidèle mais aussi des passionnés par les prestations retenues pour cette édition 2014.

Les différentes formules de repas ont eu le succès habituel avec plus de 900 faux-filets - frites servis entre le midi et le soir.

Les stands buvette et restauration rapide ont connu une fréquentation incessante : boissons fraîches, café, frites, sandwiches, barbabapa, etc ...

En fin de soirée, malgré l'arrivée de la pluie accompagnant la tombée de la nuit, plusieurs dizaines d'enfants ont conduit leur flambeau jusqu'au feu de la Saint-Jean. Le feu d'artifice, tiré depuis la presque île de l'étang a alors illuminé le ciel pour le plus grand plaisir des yeux du public.



Un grand hommage doit être rendu aux partenaires financiers et institutionnels sans qui cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu, ainsi qu'aux bénévoles qui, depuis maintenant une dizaine d'années, donnent de leur temps professionnel ou personnel pendant plusieurs jours pour la mise en œuvre de cette grande journée champêtre.

Le Comité des Fêtes vous remercie chaleureusement pour votre présence et vous donne rendez-vous en 2015 !

Conseil Municipal du 5 juin 2014

Organisation des rythmes scolaires

Le Maire expose que le décret du 7 mai 2014 portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires, complétant

celui du 24 janvier 2013 introduit la possibilité de regrouper les trois heures d'activités périscolaires sur un après-midi.

La communauté de communes offrant aux communes qui le souhaitent, la possibilité de disposer du centre de loisirs « Les Galibots » dans le cadre d'une prestation de service, le

Maire propose de modifier le projet horaire retenu précédemment en regroupant les trois heures d'activités périscolaires le vendredi après-midi.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 11 voix pour et 1 abstention, approuve l'organisation de la semaine scolaire proposée.

Conseil Municipal du 20 juin 2014

Élections sénatoriales du 28 septembre 2014

Le Conseil Municipal procède à l'élection des membres du collège électoral, chargé d'élire les sénateurs, au scrutin de liste avec parité stricte. Après vote à bulletin secret ont été nommés :
- délégués titulaires : Alain CHANIER, Michèle DUFFAULT, Claude BATISSE
- délégués suppléants : Liliane MERITET, Jérôme DUVAL, Lydie BLOYER

Approbation du projet de PLU révisé

Vu le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, considérant que le PLU, tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé, conformément au Code de l'urbanisme, le Conseil Municipal, après délibération, par 12 voix pour, 2 contre (Michel HUREAU, Arnaud LAMY) et une abstention (Delphine MICHARD), décide d'approuver le PLU.

Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour et 3 abstentions (Michel HUREAU, Delphine MICHARD et Arnaud LAMY), pour la durée du présent mandat, de confier au Maire les délégations nécessaires conformément au code général des collectivités territoriales (article L 2122-22)

Approbation règlement cantine scolaire

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité d'apporter des modifications au règlement de la cantine scolaire. Claude BATISSE en donne lecture et précise que des serviettes en papier seront fournies par la commune. Par ailleurs, l'article relatif au paiement a été précisé quant au déroulement de la procédure en cas d'impayé (rappel amiable, convocation des parents puis exclusion). Il indique par ailleurs que les tarifs ne seront pas modifiés pour l'année scolaire 2014-2015. Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 12 voix pour, 2 contre (Michel HUREAU, Arnaud LAMY) et une abstention (Delphine

MICHARD), de valider le règlement de la cantine scolaire établi pour l'année scolaire 2014-2015.

Fixation du taux de promotion, avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

En vertu des dispositions de l'article 49 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 26/05/2014, le Conseil Municipal fixe à 100 % le taux de fonctionnaires territoriaux pouvant être promus au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe.

Mise à jour du tableau des effectifs

Suite à l'avancement de grade d'un agent, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Subvention provenant de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière - Chemin des Mineurs

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte l'estimation des travaux éligibles transmise par le bureau d'études BTM s'élevant à la somme de 56 423,00 € HT, et sollicite auprès du Conseil Général une subvention au titre des amendes de police.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2013

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr). Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 1 abstention (Michel HUREAU), adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Remboursement de sinistre

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte l'indemnisation de Groupama d'un montant de 150 €, correspondant au remboursement de la taxe d'appel selon la facture d'honoraires de Me COLLET n° 67180 du 03/02/2014 dans le cadre de l'affaire DURON.

Adhésion au groupement de commandes pour « l'achat de gaz naturel »

Le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée le contexte des achats d'énergie. Conformément aux articles L. 331-1 et L. 441-1 du Code de l'énergie, l'ensemble des consommateurs d'électricité et de gaz naturel peut choisir un fournisseur sur le marché et s'affranchir ainsi du tarif réglementé de vente proposé par les opérateurs historiques.

Après concertation avec les principales collectivités du Département, le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE 03) s'organise pour proposer un groupement de commandes à l'échelle départementale qui permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et qui assure une maîtrise des consommations d'énergie et renforce la protection de l'environnement dans le respect du développement durable.

L'adhésion au groupement est gratuite et les frais inhérents à son fonctionnement ne courent que dès l'instant où la collectivité décide d'être partie prenante d'un marché d'achat de gaz naturel lancé par le groupement.

Considérant que la commune a des besoins en matière d'achat d'énergie, le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes pour « l'achat de gaz naturel ».

Subvention exceptionnelle « Amicale Laïque Étoile Sportive de Chamblet »

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière de la part de l'association « Amicale Laïque Étoile Sportive de Chamblet », afin de remplacer le lave-linge de l'association en très mauvais état. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser une subvention à titre exceptionnel d'un montant de 100 € à l'association « Amicale Laïque Étoile Sportive de Chamblet ».

Remise des dictionnaires aux CM2

Comme à chaque fin d'année scolaire, le Maire et les membres de la commission affaires sociales ont remis des dictionnaires à chacun des 6 élèves admis en 6ème à la prochaine rentrée scolaire.

Le Maire a félicité les enfants pour leur parcours scolaire et leur a souhaité une bonne réussite dans la continuité de leurs études. Il en a profité pour souligner l'importance d'avoir une école moderne qui leur permet de se préparer au mieux pour le monde du collège. Alain Chanier a également tenu à remercier les enseignants pour le travail accompli auprès des enfants de Chamblet. En présence de leurs parents, cette manifestation s'est terminée dans une ambiance conviviale.



Les nouveaux rythmes scolaires

Des cours le mercredi matin

À la rentrée de septembre 2014, les élèves auront classe le mercredi matin. Compte-tenu de cette nouvelle mesure, la municipalité ouvrira une garderie de 7H00 à 8H20 et de 11H30 à 12H30.

Par ailleurs, la communauté de communes organisera un ramassage pour les enfants qui souhaitent se rendre au centre de loisirs « Les Galibots ». Les horaires précis de ramassage seront consultables en mairie.

Les temps d'activités périscolaires le vendredi après-midi

Dans un objectif de mutualisation des moyens et de mise en commun des compétences, la communauté de communes propose aux communes qui le souhaitent d'assurer une prestation de service pendant les temps d'activités périscolaires.

Compte-tenu de cette proposition, le Conseil Municipal, en accord avec le personnel enseignant et le conseil d'école, a choisi de fixer les temps d'activités périscolaires le

vendredi de 13H30 à 16H30.

Les enfants pourront donc se rendre au centre de loisirs « Les Galibots » afin de bénéficier d'activités adaptées dans un cadre structuré. Le transport et le coût des animations seront pris en charge par la commune, d'où une gratuité pour les familles.

Les élus examinent actuellement les conditions matérielles et financières ainsi que les contraintes réglementaires liées à la mise en place de ce service.

Une fiche d'inscription a été transmise aux parents pour la période allant de la rentrée aux vacances de Toussaint.

L'agenda du trimestre

- 29 août à 19H : Assemblée Générale Amicale de Chasse
- 11 septembre à 20H30 : Assemblée Générale Amicale Laïque
- 19 septembre à 19H : Assemblée Générale Chamblet TELETHON à Bizeneuille
- 17 octobre à 20H30 : Assemblée Générale Comité des Fêtes

Le carnaval célébré par les écoliers

Anne-Gaëlle Amizet et ses collègues généreusement vieilles pour la circonstance avaient choisi le jour des vacances de printemps pour célébrer le carnaval. Après un défilé bruyant et chamarré dans les rues, tout le monde était réuni dans la cour de l'école pour déguster les crêpes confectionnées le matin par les élèves avec l'aide du club de l'amitié des aînés ruraux.



Un Printemps de CHAMBLET « BIO »

Pour cette 6^{ème} édition, le 27 avril dernier, la commission extra municipale avait choisi le « BIO » et le « naturel » comme thème de la manifestation publique.

Dans la cour et les locaux de l'école des « champs d' blé », à proximité du jardin pédagogique très fleuri, les visiteurs ont pu toute la journée, s'informer sur les nombreuses productions et fabrications (vinaigres de pommes, miel, plants de légumes, fromages de chèvre, viandes, vins, jus de fruits, traitements au naturel).



De nombreux participants ont assisté à la conférence sur la préparation et l'utilisation des produits naturels au jardin et à la table ronde sur le « BIO ».

Pendant que les parents visitaient les stands, les enfants en toute sécurité côtoyaient les animaux de la mini ferme de la Ganne installée dans la verdure à proximité de l'école maternelle.

Les enseignants et des bénévoles de la commission proposaient à la vente une production d'objets divers et des plants.



La Municipalité affectant traditionnellement les bénéfices de cette manifestation pour la coopérative scolaire, c'est un chèque de 220 € qui a été remis à la directrice Anne-Gaëlle AMIZET le 17 juin dernier. Merci aux organisateurs et aux partenaires de leur investissement qui a permis cette année encore la réussite de cette manifestation à CHAMBLET.

Le 69^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 a été commémoré

Les représentants du Monde Combattant, les enfants de l'école et leurs enseignants, les élus, les responsables d'associations locales et plus généralement les habitants de la commune se sont rendus en cortège au monument aux morts, au son de la garde républicaine.

André Roux, président du Monde Combattant et Alain Chanier, maire ont alors déposé les gerbes avant que retentisse le chant des Partisans.

Après la lecture des messages officiels et l'appel aux morts, l'émouvante sonnerie aux morts a résonné, puis La Marseillaise a clôturé la cérémonie.



« Les enfants de Chamblet morts pour la France »

Une bien sympathique réunion a rassemblé dans la salle André Roux, des élus, des responsables d'associations et des mécènes pour la remise officielle de l'ouvrage « Les enfants de Chamblet morts pour la France ». L'entente du Monde Combattant n'a pas manqué de remercier les divers mécènes qui ont permis les différentes étapes de cette édition. Des remerciements particulièrement chaleureux ont été adressés à Jean-Paul Michard qui a fourni un travail remarquable et sans qui, comme l'a martelé André Roux, président de l'entente du Monde Combattant, cet ouvrage, « véritable devoir de mémoire qui va rester sur Chamblet », n'aurait jamais vu le jour.

Contact : André Rogeron
26, route de Montluçon - 03170 CHAMBLET
04 70 07 82 16 ou 06 80 06 98 34



Contrat communal d'aménagement du bourg

Chemin des Mineurs et rue des Terres Fortes

Les travaux concernant cette dernière phase du contrat d'aménagement de bourg signé avec le conseil général ont démarré début juin. La réhabilitation des réseaux d'eau potable est confiée à l'entreprise Barbiero sous maîtrise d'ouvrage du SIVOM. Les lignes électriques et téléphoniques sont en cours d'enfouissement par l'entreprise CEE sous maîtrise d'ouvrage du SDE.

Les offres des entreprises pour les travaux d'aménagement de surface sont en cours d'examen par les élus municipaux et le bureau BTM, chargé de la maîtrise d'œuvre.

L'intervention de l'entreprise attributaire du marché est prévue à partir de mi-septembre.

Agence Postale communale

Fermeture les 18, 19 et 20 Août 2014.

Portes ouvertes

La population est invitée à découvrir les nouveaux locaux de la Mairie et de l'Agence Postale le samedi 13 septembre de 10h à 12h.

Rencontre avec les habitants

Les élus iront à la rencontre des habitants du bourg samedi 11 octobre à partir de 9h30 à la salle polyvalente.

Ce moment d'échanges concernera : la rue des artisans entre la rue des Lavandières et la rue des Méténneries, la rue du Chéroux jusqu'à la rue de la Faucherelle, la route de Commentry jusqu'à la rue de la Peyruis, ainsi que les rues et impasses comprises dans ce périmètre. Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres en temps utile.

Rappel

La mairie rappelle aux habitants qu'il est formellement interdit de brûler les déchets à l'air libre sur les propriétés sous peine d'amende.

Infos diverses...

SICTOM : suite à la mise en place du service de collecte sélective en porte à porte depuis le 1^{er} janvier 2014, les colonnes de point tri (papier et emballage) seront supprimées courant juillet. Seules resteront les colonnes à verre.

Bornes pour la récupération des textiles : des bornes pour la récupération des textiles seront installées prochainement aux points tri du Chéroux et des Terres Fortes. On pourra y déposer les vêtements que l'on ne porte plus ainsi que du linge de maison et des chaussures. L'association Pénélope se chargera de récupérer et de valoriser ces textiles.

SIVOM : le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement non collectif pour l'exercice 2013 est consultable en mairie.

Logements libres : s'adresser en mairie
Tri'Tou mobile : passage samedi 4 octobre

« Bouquets d'harmonies » a enchanté son fidèle auditoire

Le groupe vocal chamblétois « Bouquets d'Harmonies » a une fois de plus enchanté l'auditoire venu assister à son concert annuel à la salle polyvalente.

Le programme très varié s'est terminé par un émouvant hommage du groupe vocal à leur ami et choriste Pierre Martinet récemment décédé qui restera « comme une lumière ... un petit feu qui ne s'éteint pas ».



27 poches de sang collectées

31 personnes sont venues tendre le bras le 28 mai, répondant à l'appel de l'association des donneurs de sang bénévoles de Saint-Angel, Chamblét, Deneuille-les-Mines, dans la salle polyvalente de Chamblét.

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, un premier don ne pouvant être effectué passé l'âge de 60 ans. Une femme ne doit pas dépasser quatre dons dans une même année et un homme cinq. Le donneur ne doit pas être à jeun, une légère collation est même souhaitable. Par contre, il faut s'abstenir de tout repas copieux afin de ne pas surcharger le sang en graisses.

A l'issue du don, le casse-croute préparé par les bénévoles, à base de produits locaux, est toujours particulièrement apprécié.

Les organisateurs ont eu la grande satisfaction d'avoir de nouveaux donneurs dont une jeune fille de 18 ans qui a aussi convaincu son père. Suite à un accident dans lequel sa jeune sœur avait été blessée, elle s'était toujours dit : « quand j'aurai l'âge de la faire, je donnerai mon sang ».



Sophrologie – relaxation

L'association « une fleur, la vie » continuera de proposer des séances de sophrologie-relaxation tout au long de l'année scolaire 2014-2015.

La prochaine séance aura lieu le mardi 9 septembre 2014 de 19H45 à 20H45 à la salle polyvalente.

Contact : Sylvie CARMIER : 06 87 82 97 75

Des prises rares mais un bon bol d'air pour le concours de pêche

Le concours de pêche organisé conjointement par l'Amicale de Pêche et l'Étoile Sportive a rassemblé une vingtaine

de personnes sous les saules de l'étang communal.

Deux heures plus tard, les prises effectuées étant peu nombreuses et surtout constituées de gardons, les comptes étaient rapidement faits et le classement établi.

Les pêcheurs et leurs amis se sont ensuite installés pour un repas convivial. Des parties de pétanque, des jeux de cartes, des balades ou du repos tout simplement ont ensuite occupé l'après-midi.



Une année à savourer pour les footballeurs de l'équipe A

Daniel Nuret, président de l'Étoile Sportive de Chamblét (ESC), a ouvert l'assemblée générale devant une trentaine de joueurs et dirigeants en remerciant la présence d'Alain Chanier, maire et de Michèle Duffault, adjointe. Les dirigeants des deux équipes ont ensuite dressé le bilan de la saison en soulignant un manque d'assiduité aux entraînements. Si l'équipe B termine en avant-dernière position, l'équipe A a été félicitée pour sa deuxième place et le trophée du fair-play décerné par le district Jean-Pierre Dauge, trésorier, a démontré l'équilibre des comptes pour ce qui concerne l'année qui vient de se terminer non sans avoir fait état d'un début de saison très délicat qui a trouvé une fin heureuse grâce à un don d'environ 1 000 € issu de l'ancien club de jeunes de Chamblét. Il a insisté pour que les joueurs s'investissent davantage dans la vente des calendriers qui est une source de revenus importante. Karl Semelagne deviendra l'arbitre du club. Six nouveaux joueurs devraient étoffer l'effectif qui enregistre un départ et deux arrêts. Franck Aubry et Yannick Dauge s'occuperont de l'équipe B, et Christophe Camus entraînera l'équipe A.

Daniel Nuret n'a pas manqué de remercier Angy pour son dévouement à la buvette avant de laisser conclure Alain Chanier qui a souhaité que les bons rapports entretenus entre l'ESC et la municipalité perdurent.



Les chromes ont brillé sous le soleil

La 4^{ème} concentration, organisée cette année sur une journée, par Crony Band a rassemblé plus de deux cents adeptes de la moto sur les terrains du complexe sportif Gustave Piot.

Sur le coup de 14h30, les divers engins à

deux ou trois roues se sont mis en place pour le départ de la randonnée qui allait les conduire jusqu'à Virlet où une réception avait été organisée par la municipalité en leur honneur.

Le soir venu, motards et sympathisants se sont rejoints pour le repas. Sur le podium, après la prestation du groupe de danse Country.Comm, c'est DJ Gilda qui assurait l'animation musicale en soirée.



CHAMBLÉT – TELETHON

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu **vendredi 19 septembre à 19 H00 salle des fêtes de BIZENEUILLE.**

Toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer ou qui sont intéressées pour participer aux nombreuses animations intercommunales pour le TELETHON 2014 seront les bienvenues.



Fête de Saint-Maurice 27 et 28 septembre

Comme de coutume, le Comité des fêtes organisera la traditionnelle Fête de Saint-Maurice durant le dernier week-end de septembre. Le dimanche, la brocante vide-greniers s'installera dans le bourg, le long des rues des artisans et du Chéroux.

Les tarifs restent inchangés :

– Chamblétois : 6 premiers mètres linéaires gratuits (1 forfait par foyer) puis 2 € le ml supplémentaire

– extérieurs : forfait de 6 € les 6 premiers mètres linéaires puis 2 € le ml supplémentaire.

Les inscriptions seront prises à la mairie la semaine du 22 au 26 septembre

Les attractions foraines, les stands de buvette et de restauration rapide seront à la disposition des visiteurs, que nous attendons nombreux.

Calendrier des manifestations du trimestre

29 Août : Don du sang à Deneuille-les-Mines
27 et 28 septembre : Fête de Saint Maurice et brocante

1^{er} octobre : Concours de belote Club de l'Amitié des Aînés Ruraux

19 octobre : Repas des amis de la St Maurice

25 octobre : Théâtre de l'Amicale Laïque